

Appel à Manifestation nationale

Solidarité avec le Peuple Palestinien – Contre le Génocide, contre le Colonialisme !

Date : 21 juin 2025

Heure : 16h00

Lieu : Berne, Schützenmatte (cortège jusqu'à la Place fédérale) ·

Dress code : Haut blanc, Drapeau palestinien, Keffieh

*Nous vivons des moments décisifs. Le génocide à Gaza a atteint sa phase finale, la Cisjordanie est sous siège et le projet colonial israélien n'a jamais été aussi fort et meurtrier. **Il est plus que jamais temps d'envoyer un signal fort au Conseil fédéral : Le 21 juin prochain, submergeons les rues de Berne et la Place fédérale pour porter nos voix contre le génocide et le projet colonial menés par l'Etat colonial israélien en Palestine ! Malgré vingt mois de mobilisation intensive, nos voix continuent d'être marginalisées par les acteurs institutionnels, qui n'ont repris que partiellement nos revendications. Nous nous distançons de l'appel émis par ces acteurs, mais nous nous mobiliserons ce samedi à Berne car nous comprenons l'urgence de la situation et l'importance d'envoyer un signal fort au Conseil fédéral. Nous ne cesserons jamais de nous mobiliser pour la justice, la dignité, et la liberté du peuple Palestinien, et nous continuerons de dénoncer le silence et la lâcheté de nos institutions.***

Voilà plus de 20 mois que l'Etat colonial israélien mène son génocide contre le peuple palestinien. À Gaza, plus de 60'000 personnes ont été tuées, selon les estimations les plus basses ne comptant que les morts directes — dont près de la moitié sont des enfants. Des familles entières ont été anéanties, des quartiers rasés, des villes rayées de la carte, des histoires à jamais perdues. Des hôpitaux, des écoles, des mosquées, des églises, des universités, des théâtres, des routes, des marchés : **toutes les infrastructures civiles sont ciblées systématiquement.**

Le blocus total imposé par l'Etat colonial israélien, avec la complicité active et passive des puissances occidentales, empêche l'acheminement de l'aide humanitaire la plus élémentaire : pas d'eau potable, pas de nourriture, pas de médicaments, pas d'accès aux soins, pas d'abris sûrs. La famine est utilisée comme arme de guerre. Les blessé·e·s meurent sans traitement, les accouchements se font dans des décombres.

Les intentions génocidaires des dirigeants israéliens ont été déclarées expressément et publiquement dès les premiers jours de l'offensive, et se sont aussitôt concrétisées sur le terrain. En janvier 2024, la Cour internationale de justice mettait déjà en garde contre le risque imminent de génocide. **Et pourtant, 20 mois après, l'on se retrouve tout au plus avec de simples déclarations de la part de quelques autorités occidentales, et aucune action politique, économique ou légale avec impact réel n'a été prise à l'encontre de l'Etat colonial israélien.** Tout au plus, l'on se retrouve avec des lamentations face aux atrocités infligées aux palestinien·es, dont la vie se retrouve réduite à un "Reality show" macabre. Ceux qui continuent de parler avec arrogance et injustice du 7 octobre comme point de départ aux horreurs génocidaires dont nous sommes témoins depuis 20 mois ne peuvent prétendre être solidaires du peuple palestinien ni prétendre généralement au respect du droit international :

Ce que nous voyons aujourd'hui n'est toutefois rien d'autre que l'expression amplifiée et accélérée de 77 ans de projet colonial, d'occupation militaire, de nettoyage ethnique, de ségrégation raciale et d'apartheid, mis en œuvre par l'Etat colonial israélien et les

puissances occidentales depuis 1948. La Nakba – la "catastrophe" – n'est pas un événement du passé, c'est un processus continu : expulsions forcées, assassinats, emprisonnements arbitraires, vols de terres, démolitions de maisons, répression systémique. Face à ces crimes, le droit international est clair : les peuples opprimés ont un droit de résister !

Et malgré toutes les atrocités subies et l'abandon du monde politique, le peuple palestinien démontre jour après jour au monde une leçon de courage, de persévérance et de résistance, ainsi qu'une leçon d'humanité à tous nos dirigeant.es qui l'ont perdu il y a longtemps.

Nous dénonçons **la complicité honteuse du Conseil fédéral avec l'Etat colonial israélien**, qu'il refuse toujours de condamner après plus de vingt mois de génocide. Au contraire, le gouvernement suisse maintient ses collaborations militaire, économique, académique et politique avec l'Etat colonial israélien. Il a divisé par deux le financement versé par la Confédération à l'Unrwa, tout en interdisant à cette dernière de l'utiliser pour aider la population des territoires palestiniens occupés affamée par l'Etat colonial israélien. Enfin, il refuse de condamner la "Fondation humanitaire pour Gaza", une organisation utilisée par l'Etat colonial israélien pour accélérer le nettoyage ethnique en oeuvre à Gaza. Nous exigeons que le Conseil fédéral mette un terme à cette complicité honteuse et prenne des sanctions sévères contre l'Etat colonial israélien, aux niveaux militaire, économique, politique, académique et culturel.

Nous sollicitons **la démission immédiate du Conseiller fédéral Ignazio Cassis**, qui démontre depuis 20 mois son incapacité complète à gérer ce dossier et plonge la Suisse dans l'abysse de la scène internationale. **Nous demandons également aux autres Conseiller.ère.s Fédéraux de briser la collégialité**. La population Suisse n'est pas dupe et sait qui sont les réels supporteurs du génocide au Conseil Fédéral. Maintenant reste à savoir si vous voulez être complice ou vous mettre du côté de la population.

Nous refusons de rester silencieux. Nous refusons d'être complices. Voilà 20 mois que nous nous mobilisons en solidarité avec le peuple palestinien, et nous continuerons autant de temps qu'il le faudra, jusqu'à la fin du génocide, de l'occupation, de la colonisation et du nettoyage ethnique menés par l'Etat colonial israélien.

La Palestine vivra !

Nous exigeons :

- un cessez-le-feu immédiat et permanent dans l'ensemble du territoire palestinien ainsi que l'accès sans entrave à l'aide humanitaire ;
- la libération du peuple palestinien et le respect inconditionnel de son droit inaliénable à l'autodétermination ;
- la fin de l'occupation, la fin de l'apartheid et le plein respect du droit au retour du peuple palestinien ;
- Le respect et l'application de la part du gouvernement suisse du droit international et des droits fondamentaux du peuple palestinien ;
- la fin de toute collaboration militaire entre la Suisse et l'Etat colonial israélien ;
- le respect du droit de résistance — justifié par le droit international — du peuple palestinien et l'arrêt de la criminalisation de la résistance palestinienne ;
- la fin de la répression contre les mouvements de solidarité avec la Palestine ;
- Un boycott, un désinvestissement et des sanctions stricts contre l'Etat colonial israélien, tel que décrit par le mouvement BDS, jusqu'à ce que toutes les demandes 1 à 7 soient satisfaites.